



RENTREE SCOLAIRE

A partir du MARDI 1^{er} SEPTEMBRE 2020

A l'attention des parents d'élèves

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE POUR LES ACCOMPAGNANTS

AUX ABORDS DES ECOLES

Suite à la réception du protocole sanitaire établi par le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, relatif au fonctionnement des écoles à compter de la rentrée scolaire 2020-2021, voici les modalités pratiques que nous avons retenu pour nos établissements scolaires.

1) Accès aux écoles :

Ecole élémentaire :

- L'accès au périscolaire du matin (7h15/8h20) se fera par l'entrée principale de l'école. Les parents accompagnent les enfants devant la porte d'entrée de l'école le matin et viennent les récupérer le soir à l'identique.

Lorsque l'enfant est amené au périscolaire, le badgeage est à la charge de l'enfant (sous la surveillance d'un animateur).

Les enfants seront dirigés dans les salles réservées au périscolaire (voir projet pédagogique). Les gestes barrières seront appliqués à savoir le lavage des mains et le port du masque par le personnel lorsque la distanciation physique ne peut être garantie dans les lieux clos uniquement.

- L'accès à l'école pour les enseignements (8h20) se fera par 4 entrées distinctes pour limiter au maximum les contacts : entrée pompiers (CE1), entrée parking du personnel (CP – CE2), entrée principale (CM1+ ULIS), entrée TBI par le portillon (CM2). Chaque accès sera donc affecté à des classes particulières et une signalétique sera installée au préalable à chaque entrée.
A chaque entrée les enfants seront accueillis et aiguillés par un animateur vers leur classe – lavage des mains en arrivant- et accueillis par l'enseignant dans sa classe.

Ecole maternelle :

- L'accès au périscolaire du matin (7h15/8h35) se fera par l'entrée du périscolaire (petit portail vert).
Lorsque l'enfant est amené au périscolaire, le badge est à la charge du parent.
Les enfants seront accueillis dans les salles réservées au périscolaire (voir projet pédagogique). Lavage des mains en arrivant.
- L'accès à l'école pour les enseignements (8h35) se fera par 3 entrées distinctes pour limiter au maximum les contacts : entrée réfectoire, entrée principale, entrée périscolaire par le portillon (3 agents). Chaque accès sera donc affecté à des classes particulières et une signalétique sera installée au préalable à chaque entrée - lavage des mains en arrivant dans les classes.

Les parents sont invités à amener leur enfant jusqu'à l'entrée qui lui est affectée en respectant les gestes barrières et la distanciation. Il en va de même pour la sortie.

Dans les deux écoles, un balisage sera réalisé pour éviter les croisements d'élèves et de classes (sens unique), de même qu'aux entrées.

POUR LE JOUR DE LA RENTREE

MARDI 1^{ER} SEPTEMBRE

**Seuls sont autorisés à entrer dans l'école
EN portant le masque et en appliquant les gestes barrières :**

1 parent des élèves de CP, ULIS et des NOUVEAUX élèves INSCRITS

2) Temps scolaire :

Tous les élèves seront accueillis dans leur classe respective pour les 4 jours scolaires, de manière obligatoire.

Les règles de distanciation physique d'au moins un mètre dans les salles de classes ne sont plus obligatoire.

Néanmoins, les espaces sont organisés de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves.

3) Restauration

A l'école élémentaire :

- Le self est remis en service
- Les plages horaires sont de 11 h 45 à 13 h 20.
- Le goûter sera pris dans le réfectoire

A l'école maternelle :

- ✓ Le repas de midi sera servi en deux services (comme à l'habitude) aux horaires habituels (11h45 à 13 h 20).
- ✓ Le goûter sera pris dans le réfectoire.

Les réservations s'effectuent en ligne pour ce service et nous vous demandons de respecter scrupuleusement les modalités habituelles.

4) Accueil périscolaire

- L'accueil périscolaire (y compris le mercredi) sera effectué dans les salles habituelles mises à disposition sur chaque établissement.
- Nous utiliserons également les cours de récréation et les toilettes associées.

Les réservations en ligne des mercredis sont ouvertes et nous vous demandons de respecter scrupuleusement les modalités habituelles.

5) Conditions sanitaires de l'accueil des enfants pour respecter au mieux les gestes barrières, la distanciation et limiter le brassage des groupes :

- Tous les locaux sont nettoyés entièrement avant la rentrée des enfants
- Toutes les classes sont équipées d'un point d'eau permettant le lavage fréquent des mains (savon liquide et essuie-tout à usage unique)
- Les enseignants et personnels seront munis du **matériel de protection nécessaire** (masques barrières et/ou chirurgicaux, gel hydro-alcoolique, lingettes...).
- Des masques chirurgicaux seront disponibles pour les élèves qui présenteraient éventuellement des symptômes avant leur prise en charge par leurs parents ou leur médecin.
- 2 équipes du service d'entretien des bâtiments alterneront pour nettoyer et désinfecter les classes, toilettes et salles périscolaires, de même que les points de contact (poignées, interrupteurs, rampes...). Une procédure écrite (note pratique) a été transmise aux agents pour respecter les règles de désinfection.
- Des zones seront déterminées dans les cours de récréations afin de limiter le brassage des groupes d'enfants
- Les salles périscolaires seront affectées par niveaux des enfants.

6) Recommandations aux familles

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE POUR LES ACCOMPAGNANTS LORS DE LA POSE ET DEPOSE DES ENFANTS AUX ABORDS DES ECOLES

Les parents d'élèves ont un rôle important à jouer pour la réussite de cette reprise d'école en s'assurant :

- Que leurs enfants ont compris les règles de la distanciation physique et des gestes barrières et qu'ils disposent de mouchoirs en papier jetables
- Que leurs enfants sont en bonne santé (un enfant présentant des symptômes ne doit pas aller à l'école), en surveillant l'apparition de symptômes et en leur prenant quotidiennement la température (doit être inférieure à 37,8°C)
- De respecter eux-mêmes l'interdiction de pénétrer dans l'enceinte scolaire et les gestes barrières et la distanciation physique quand ils accompagneront leurs enfants au périscolaire uniquement.
Pas d'attroupements sur le parking et aux entrées et sorties des élèves
- De penser à vêtir les enfants avec des tenues simples permettant aussi la pratique sportive pour limiter les contacts entre le personnel enseignant et non enseignant avec les élèves

- **De fournir une GOURDE réutilisable toute la journée**